

COLLEGE LA ROSE DES VENTS
2, RUE DU 8 MAI 1945
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN
Tél. : 03 22 30 23 30
ce.0800033b@ac-amiens.fr

Gestionnaire
Tél. : 03 22 61 25 52
olivier.pade@ac-amiens.fr

SEJOUR DE SKI ALPIN 2023

CHAPITRE I : IDENTIFIANTS

L'établissement public local d'enseignement (E.P.L.E)

1.1 Pouvoir adjudicateur : COLLEGE LA ROSE DES VENTS
2, RUE DU 8 MAI 1945
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

Représenté par : **Madame Ghislaine ERVEDOZA.**
Comptable assignataire des paiements : **Agent comptable du Collège LA ROSE DES VENTS.**

1.2 Objet du marché :

Séjour au ski à caractère facultatif organisé dans le cadre des enseignements dispensés au collège LA ROSE DES VENTS pour les classes de 5^e.

Date limite de dépôt des offres :

Mardi 12 juillet 2022 à 18h.

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de la réglementation applicable aux achats publics.

Le présent document fait référence au Cahier de Clauses Administratives Générales fournitures courantes et services (**C.C.A.G.F.C.S**)

Le présent document comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.

CHAPITRE II : MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

MAPA : Procédure adaptée à l'issue de laquelle le présent marché est passé en référence à la réglementation applicable aux achats publics.

CHAPITRE III : REGLEMENT DE CONSULTATION

3.1 : Date et heure limites de dépôt des offres :

Mardi 12 juillet 2022 à 18h.

3.2 Modalités d'envoi :

Par voie dématérialisée par dépôt des offres sur le site de l'AJI

3.3 Critères de choix avec leurs ordres de priorité :

	Pondération
1 le prix	40%
2 le type d'hébergement	30%
3 les prestations proposées	30%

3.4 Coordonnées pour demandes de renseignements :

Mr PADÉ Olivier Adjoint gestionnaire : 03 22 61 25 52

Mail : olivier.pade@ac-amiens.fr

3.5 Variantes :

Les variantes sont acceptées :

Les variantes ne sont pas acceptées :

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DU MARCHE

Type de produit : PS 03 Transports Sorties et Voyages

Objet du marché : Séjour de ski alpin en Haute-Savoie.

Dates du séjour :

- du dimanche 22 Janvier au vendredi 27 Janvier 2023.

Descriptif :

Article 1 : OBJET DU MARCHE

Séjour dans les Alpes (Haute Savoie) 5 jours, 5 nuits. du dimanche au vendredi concernant environ 85 élèves, + 9 accompagnateurs. (L'équipe encadrante prévoit un effectif minimum de 85 élèves et maximum de 100 élèves).

Ajustement de l'effectif le mardi 6 décembre 2022.

Départ le dimanche matin du collège LA ROSE DES VENTS 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN (arrivée au centre à 17h30).

Retour le Samedi suivant au collège : Départ du centre le vendredi soir vers 20h après le repas du soir.

Article 2 : ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Les élèves et les accompagnateurs sont en pension complète (restauration traditionnelle : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner , une soirée animée) dans un centre d'accueil avec des chambres de capacités variables de 2 à 5 lits et des sanitaires si possible dans les chambres. Les draps sont fournis.

Pour les élèves présentant un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé Alimentaire), un menu adapté sera proposé.

La salle de restauration et les salles d'activité sont dans le centre.

L'hébergement devra être situé à proximité des pistes : pas de transport entre l'hébergement et les pistes.

Les élèves et les accompagnateurs seront tous logés dans les mêmes bâtiments sur deux bâtiments maximum.

Le centre assurera le repas du dimanche soir lors de l'arrivée des élèves et le repas du vendredi soir (qui pourra être un pique nique à la demande de la responsable du groupe) avant le départ.

Le centre assurera l'hébergement, le dîner des chauffeurs du (des) car(s) le dimanche 22 janvier 2023, le petit déjeuner du lendemain ainsi que l'hébergement des chauffeurs du (des) car(s) le jeudi 26 janvier 2023, le dîner de ce soir et le petit déjeuner, déjeuner et dîner du lendemain vendredi.

Le centre sera doté d'un parking pouvant accueillir les cars.

Article 3 : PROGRAMME ET ACTIVITES

- Voir le planning indicatif de la semaine ci-joint.
- Les activités de plein air (cours de ski en journée) seront encadrées par des moniteurs ESF brevetés avec prêt de matériel (casques compris) ainsi que les forfaits pour un total de 13h de cours par élève sur 4 jours
- 4 journées de forfaits remontée mécanique pour tous les participants
- 4 journées de location de matériel en bon état (ski, bâtons, chaussures et casques) pour tous les participants
- une activité de remplacement en cas de station fermée par manque de neige

Le candidat précisera le site et le forfait ski associé en indiquant les conditions éventuelles de remboursement en cas de blessure et d'impossibilité d'utiliser le forfait.

- Demande de mise à disposition d'un lot de raquettes pour un quart des élèves à 4 reprises dans la semaine : correspondant à une sortie raquette par groupe encadrées par des animateurs de montagnes dûment habilités et diplômés selon le planning à titre indicatif ci-joint
- Demande de mise à disposition d'une dizaine de luges sur ces 4 demi-journées citées précédemment (lundi matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi).
- L'intervention d'un pisteur secouriste pour une animation sur la sécurité en montagne et les avalanches selon le planning à titre indicatif ci-joint
- l'intervention d'un animateur sur le patrimoine du milieu montagnard selon le planning à titre indicatif ci-joint

Article 4 : TRANSPORT

Le transport du collège LA ROSE DES VENTS au site du séjour n'est pas inclus

Les transports collectifs éventuels en bus sur place (sortie du vendredi) sont compris dans le prix

ARTICLE 5 : DETAIL DES PRESTATIONS ET DES PRIX

Nature des prix : unitaires par participant sans distinction de la qualité des participants

Forme du prix : ferme

Toutes les dépenses doivent être indiquées dans le devis.

Fournir un devis détaillé de toutes les prestations.

La proposition doit faire apparaître un prix global comprenant les prestations hors assurance et également doit faire apparaître les différentes assurances proposées dont l'assurance annulation.

Le prix est exprimé en euros.

La proposition doit faire apparaître un prix unitaire correspondant au montant total sur la somme du nombre d'élèves et d'accompagnateurs .

L 'offre indiquera les conditions d'annulation du séjour .

Les entreprises devront remplir le bordereau des prix (annexe financière)

Mode de règlement :

Le mode de règlement proposé par l'E.P.L.E est le virement bancaire sur le compte du client.

Un acompte de 30% du montant global sera versé avant le 16 décembre 2022. Le solde sera versé après la fin du séjour

Conditions de résiliation :

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des Marchés Publics.

CHAPITRE V : DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Voir annexe.

CHAPITRE VI : ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Voir annexe.